AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 24-6-67 664265

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 72-58-72)

(AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.

C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

25 francs

N° 81 - JUIN 1967/21

I° supplément

CULTURES LEGUMIERES

AVERTISSEMENT -

CHENILLE A FOURREAU DE L'ASPERGE

Compte tenu de la biologie de ce parasite et des résultats du piégeage, le premier traitement devra être exécuté le 25 juin.

D'après les renseignements que nous a communiqués le Laboratoire de Zoologie de l'Institut National de la Recherche Agronomique à Montfavet et au stade où en sont actuellement les travaux de recherche, les insecticides suivants peuvent être utilisés cette année :

Parathion	: 50 g de M.A. à l'hectolitre
Oléoparathion	: 45 g de M.A. à l'hectolitre
Azinphos	: 40 g de M.A. à l'hectolitre
Phosalone	:120 g de M.A. à l'hectolitre
Fenthion	:100 g de M.A. à l'hectolitre
Carbaryl	:150 g de M.A. à l'hectolitre
Lindane	: 75 g de M.A. à l'hectolitre
Carbophénothion	:120 g de M.A. à l'hectolitre
Diethion	:120 g de M.A. à l'hectolitre

Il conviendra de faire : 2 traitements à 12 jours d'intervalle si l'on utilise le Carbaryl, 3 traitements à 8 jours d'intervalle avec les autres insecticides.

A l'exception du Carbaryl, qui est une poudre mouillable, tous les autres insecticides devront être utilisés sous forme d'émulsion.

Les pontes et les pénétrations des jeunes larves ayant lieu à la base des turions, il faut donc traiter ces derniers au niveau du sol et obtenir la pénétration de la bouillie à 4 ou 5 cm de profondeur, de manière à mouiller la partie souterraine de la tige et la terre l'entourant.

Le traitement sera exécuté avec un pulvérisateur, sans rechercher une très forte pression, à raison de 2000 à 2500 litres de bouillie à l'hectare. Ces quantités ne constituent qu'un ordre de grandeur car l'importance du volume de bouillie peut varier selon la densité de la plantation, l'âge de l'aspergière et le nombre de turions par touffe.

Dans les plantations peu attaquées d'une superficie supérieure à 1 ou 2 ha, le traitement pourra être appliqué, par mesure d'économie, sur les 5 premières rangées de la parcelle. En effet l'infestation commence toujours par les bordures et se poursuit lentement vers l'intérieur.

P.264

INFORMATIONS

ROUILLE DE L'ASPERGE

Contrairement à l'an passé les conditions climatiques de mai et juin ont été défavorables à l'évolution de la Rouille de l'asperge. Malgré de nombreuses prospections dans les zones de cultures de l'asperge nous n'avons observé aucune attaque de Rouille jusqu'à ce jour. Nous tiendrons les agriculteurs informés des premières manifestations de la maladie et des traitements à exécuter en temps utile.

OIDIUM DU MELON

L'année étant particulièrement favorable aux oïdium en général, nous recommandons de bien exécuter les traitements dirigés contre l'oïdium du melon (voir la note n° 79 - 4° supplément du 28 avril 1967).

P. CHRESTIAN - J. LAVY

CAPNODE

Nous avons observé des insectes adultes à proximité de pêchers; l'accouplement puis la ponte interviendront à bref délai; c'est pourquoi nous recommandons l'exécution immédiate du traitement du sol. Epandre un insecticide du sol (à base de lindane par exemple) sur toute la surface couverte par la couronne de l'arbre à protéger. Procéder par arrosage ou par poudrage (dans ce cas exécuter une façon superficielle pour enfouir l'insecticide).

TORDEUSE ORIENTALE

Commencer la série de traitements destinés à assurer la protection des fruits arrivant à maturité entre le 20 et le 31 juillet. Respecter strictement les délais légaux d'emploi des insecticides (voir le numéro 79 d'avril), cette récommandation est générale.

MOUCHE DES FRUITS

Bien qu'à ce jour aucun insecte n'ait été encore decelé dans les cultures de la région nous recommandons aux arboriculteurs d'examiner très attentivement les fruits pourris qu'ils pourraient trouver, toute larve suspecte doit nous être adressée pour identification.

Dès maintenant il convient de prévoir les produits de traitements susceptibles de combattre la Mouche des fruits.

L.L.TROUILLON

RAPPEL DE TRAITEMENTS

POMMIERS :

Carpocapse - Pucerons - Acariens

POIRIERS -

Carpocapse - Psylles.

.../...

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER

Montpellier le 2I juin I967

N O T E : 7

E U D E M I S

Le vol de papillons de deuxième génération d'Eudémis est assez faible en Pyrénées-Orientales, notamment à Baixas et à Laroque des Albères.

Il est -pour le moment- insignifiant dans l'Hérault (Canet).

Le traitement préventif (D.D.T) qui s'y rapporte est à effectuer dès maintenant.

On utilisera un ester phosphorique lors de l'apparition des premiers dégâts.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles

G. BERNON

P265